

HIS ► HIJP ► AIGP

► ► NEWSLETTER



1^{er} avril 2025

La transformation numérique et le rôle de HIJP Suisse

Chères lectrices, chers lecteurs,

Récemment, je contemplais le tableau « La Poste du Gothard » de Rudolf Koller et j'en étais très impressionné. La distribution du courrier par diligence à travers les Alpes était alors révolutionnaire. À l'heure actuelle, les envois au format papier sont toujours transportés par véhicule, et, pour autant que l'adresse soit à peu près lisible, tout ou presque arrive à destination. Il en va tout autrement pour la distribution électronique : le trafic réseau basé sur des protocoles ne fonctionne que si les expéditeurs, prestataires et destinataires respectent scrupuleusement de nombreuses normes techniques. Il devient alors possible d'envoyer des messages partout dans le monde, en quelques secondes, à de nombreux destinataires simultanément, avec chiffrement et accusé de réception.

La justice pénale est aussi consciente de ces avantages. Une transmission sécurisée, rapide et fiable s'avère essentielle dans ce domaine. Cependant, elle ne fonctionne que si tous les acteurs de la chaîne pénale respectent les normes convenues. La loi fédérale sur les plateformes de communication électronique dans le domaine judiciaire (LPCJ) prévoit que nous communiquons par voie électronique. La transformation numérique ne sert toutefois pas uniquement à remplacer la boîte aux lettres : elle améliore l'efficacité et la qualité, réduit les sources d'erreur, protège les informations sensibles et, en fin de compte, renforce la confiance de la population envers la justice. Les différents systèmes informatiques dans les cantons et les ressources nécessaires à cette transition constituent cependant des défis.

HIJP entend relever ces défis et créer une plus-value. Le 13 décembre 2024, le Conseil fédéral a décidé que la Confédération participerait à la nouvelle corporation de droit public HIJP Suisse afin de faire progresser la numérisation dans la justice pénale. Plus de 20 cantons souhaitent soutenir cette corporation. Nous sommes reconnaissants de la confiance témoignée envers HIJP et acceptons ce mandat. Dans cette newsletter, nous vous

invitons à prendre la mesure de la diversification de ce mandat au fil des articles proposés.

Je vous souhaite une agréable lecture, à la découverte des projets en cours de HIJP.



Stephan Walder – Directeur de la transformation numérique au sein du ministère public du canton de Zurich et coprésident du comité de programme HIJP

La nouvelle feuille de route HIJP est en ligne

La feuille de route actualisée fournit une vue d'ensemble des principaux projets de numérisation HIJP et Justitia 4.0 à l'horizon 2032. Elle est très appréciée en tant que guide de référence en ligne.

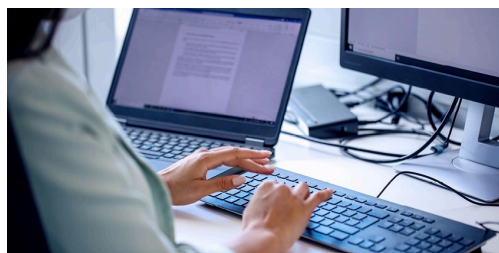
[continuer à lire...](#)



SCOP allège la charge de travail et augmente l'efficacité

Grâce à l'application métier Service de consultation groupée de personnes (SCOP), les services cantonaux de coordination du casier judiciaire (SERCO) n'ont plus besoin de procéder manuellement au contrôle des personnes préposées à la surveillance d'enfants placés. Ingrid Gmür, responsable du SERCO du canton de Zurich, relate son expérience avec la solution HIJP.

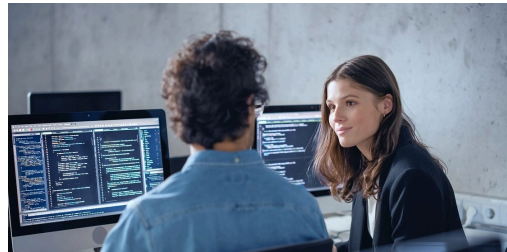
[continuer à lire...](#)



Sicap : gros plan sur les nouveautés

Sicap développe les standards informatiques de la chaîne pénale. Voici un aperçu des activités actuelles issues de la collaboration entre HIJP, PTI et le CSI-DFJP dans le cadre de l'association eCH.

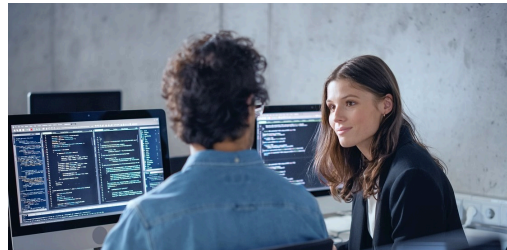
[continuer à lire...](#)



Diffuser des idées éprouvées à l'échelle de tous les cantons

Le groupe de travail Standards informatiques pour la chaîne pénale (Sicap) Police – Ministère public s'est avérée très constructive et productive. Le catalogue métier devrait être élaboré d'ici la fin de l'année.

[continuer à lire...](#)



«Il est impératif de constituer une équipe dédiée au projet pilote»

Le projet pilote « Dénonciation pénale électronique dans les transports publics », réalisé par HIJP dans le canton de Fribourg, s'est achevé avec le passage en production le 1er mars 2025. Découvrez dans cet entretien les expériences et les recommandations du Ministère public fribourgeois.

[continuer à lire...](#)



Révolution numérique pour le domaine de l'exécution des sanctions pénales grâce à l'eDESP

Le dossier électronique d'exécution des sanctions pénales (eDESP) pose les bases de la transformation numérique dans le domaine de l'exécution des sanctions pénales. Son fonctionnement sera expliqué lors d'une démonstration en direct présentant un cas d'affaires concret.

[continuer à lire...](#)



«Un réel allègement du travail» grâce à l'offre de conseil de HIJP

L'équipe de projet « Numérisation des demandes d'exécution forcée internationales » (NDEFI) propose des formats de conseil personnalisés pour soutenir les cantons. Les premiers retours de ces derniers sur la procédure optimisée sont positifs.

[continuer à lire...](#)



Exécution des sanctions pénales: étape importante pour le système d'information SI-ESP

Fin 2024, les services de recherche (places et personnes détenues) du Système d'information dans l'exécution des sanctions pénales (SI-ESP) ont pu être intégrés dans la troisième application métier qui est utilisée par plusieurs cantons.

[continuer à lire...](#)



Si vous ne souhaitez plus recevoir cet e-mail (à: unknown@noemail.com), vous pouvez vous désabonner gratuitement [ici](#).

HIJP – Centre de compétences pour la transformation numérique dans la justice pénale, Nordring 8, 3013 Berne
[Formulaire de contact](#) - [Impressum](#)